

LE TRIFLUVIEN

AVANT TOUT SOYONS TRIFLUVIEN

VOL XX No. 19

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Rédigé en Collaboration.

TROIS-RIVIERES
VENDREDI 6 MARS 1908

PROTESTATION

Il nous fait peine d'être obligé de signaler une indécatesse pour ne pas dire plus, commise à l'égard de notre cité par certains journaux de Montréal. Nous voulons spécialement noter les remarques desobli-geantes faites au sujet de la nourriture donnée aux passagers du C. P. R., en notre ville, lors du retard subi par trois convois enneigés, lundi dernier.

Cette manière de traiter notre cité a indigné tous les citoyens qui ne comprennent pas dans quelle but notre cité, qui a bien son impor-tance, a été l'objet de ces remarques fausses et injustes de la part de journaux qui y comptent une bonne clientèle de lecteurs. Nous ne pouvons laisser passer cette incident sans protester au nom du public.

ELECTRICITE

Le manque d'eau à la chute de la paroisse de St-Narcisse est cause que depuis trois jours, toutes nos industries qui se servaient de l'électricité ont du suspendre temporairement l'ouvrage, ou procéder au changement de force motrice, pour l'alimentation de leurs machineries.

Notre imprimerie a subi le même sort, et la publication du journal a été retardé d'autant.

Nos lecteurs voudront bien ne pas nous en tenir de compte, ce contretemps, espérons-le, ne devant plus se répéter.

Cette état de chose a eu pour effet de provoquer une attention plus directe et plus énergique de la part des autorités, sur le service de l'éclairage, de la distribution de l'eau, dans les résidences privées, etc., services donnés par la Cie "North Shore power Co."

Nous recevons depuis le mois de janvier, c'est-à-dire, depuis notre entrée à la direction de notre journal, de nombreuses plaintes verbales et par correspondances, au sujet du luminaire à l'électricité, et du service en général, donné au public par cette compagnie. Nous avons mis les faits devant le public, à plusieurs reprises, et nous nous sommes attirés des remarques plus ou moins agréables et peu méritées de la part de certains citoyens, qui ne voient pas la question sous le même jour que nous et qui nous ont reproché notre intervention et la publicité que nous en avons faite.

Notre réponse est toute prête et est absolument toujours la même: Nous devons donner au public la faculté de pouvoir faire valoir ses récriminations, et nous sommes à son entier service, car ces plaintes sont soutenables et elles sont provoquées par un état de chose intolérable.

Pour aujourd'hui, nous publions la correspondance d'un citoyen qui a droit à un meilleur service d'éclairage comme tous les autres et qui est, avec raison, indigné de l'abus de patience, dont la population est victime.

Pouvons-nous lui refuser l'hospitalité de nos colonnes, évidemment non. Nous devons toutefois lui répondre, qu'en effet ces plaintes appuyées par la chambre de commerce, ont été lues au conseil de ville, et si l'on réfère à notre rapport de cette séance, on y verra, qu'au moment même où M. l'Echevin Fortin protestait contre l'état de chose dont on se plaignait, la compagnie s'est chargée elle-même d'illustrer le service qu'elle donnait, et la lumière abandonna le public dans une complète obscurité. On nous promet de s'en occuper à l'hôtel de ville.

Dans tous les cas, il n'y eut ni changement ni amélioration depuis; Et les choses en sont aujourd'hui. Tel M. l'Echevin Verrette, président du comité du feu, s'est donné un trouble infini depuis ces jours derniers surtout, pour pouvoir s'orienter dans tout ce dédale où les responsabilités se soustraient avec beaucoup d'agilité, et se succèdent d'épaules en épaules, sans que le public puisse connaître la véritable situation. M. l'Echevin Verrette qui est soucieux de son devoir comme président du comité du feu, doit continuer son travail, et nous ne doutons pas, que dès lundi prochain, à la prochaine réunion du conseil de ville, nous serons en mesure de faire renseigner le public, sur la véritable situation qui lui est faite. C'est alors que ceux qui demandent qu'une enquête minutieuse soit faite sur tous les détails de cette question, pourront s'adresser au conseil de ville, par voie de requête ou autrement, pour faire vider cette question.

Nous félicitons donc M. l'Echevin Verrette de la position absolument énergique qu'il a prise ces jours derniers, afin de connaître tout ce qu'il a raison de rechercher, et nous ne pouvons que trop l'engager à continuer ce travail, lui suggérant de s'adjoindre MM. les présidents des comités de l'aque-duc et du feu et de recommander une requête minutieuse qui serait faite par l'autorité municipale.

Dr G. H. DESJARDIN
Gradué des Universités de Rome et de Victoria
Membre de la Société Médicale de Boston
ET SPECIALISTE
POUR LES MALADIES DES YEUX
CONSULTATIONS
2 HEURES A 6 HEURES P. M.
TELEPHONE BELL EST 1840
500 RUE ST-DENIS
PRES DU CARRE ST-LOUIS
MONTREAL

DECES

Honoré Moisan, fils de feu Louis Moisan, décédé à l'âge de 13 ans.
Dame Benjamin Lacerte, (née Catherine Cadorette), 80 ans.
Albert Barbeau, 16 ans, fils de François Barbeau.
M. Gabrielle, fille d'Anicée Larose.
Dame Emile Thivierge (née Myrthe White).
Moïse Rivard (78 ans).
Diana Martin, enfant de Thos. Martin, (5 ans).

Cie du LINIMENT MINARD, Limitée,
Messieurs—Ma fille âgée de 13 ans, étant tombée de voiture se blessa si affreusement au coude qu'il était resté raidi et très souffrant pendant trois ans. Quatre bouteilles du LINIMENT MINARD l'ont complètement guérie, elle n'en a jamais souffert.
Votre dévoué
J. B. LEVESQUE.
St-Joseph, P. Q. 18 août, 1900.

Le CANADIEN PACIFIQUE
TAUX RÉDUITS
A PARTIR DU 29 FEVRIER JUSQU'AU 29 AVRIL 1908

Taux de Seconde Classe de Trois-Rivières à
SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND, ROSSLAND, NEILSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE: \$54.35
San Francisco, Sacramento, Los Angeles \$55.50
MEXICO CITY: 61.00
Pour informations, adressez-vous au bureau des billets de la ville, 4 du Platon.
D. CHENEVERT,
Agent.

Cachets du Dr
Fred Demers

CONTRE LE MAL DE TETE

L'efficacité de ces cachets est telle qu'ils guérissent en 5 minutes tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred Demers" gravé sur chaque cachet, car ce sont les seuls vraiment bons — En vente partout — Dépôt, 1387 St-Laurent, Montréal

Province de Québec,
District des Trois-Rivières.
COUR SUPERIEURE
No. 467.
Dame Ernestine Magny, a, ce jour, poursuivi en séparation de biens, son époux, Pantaléon Trépanier, cordonnier, tous de la paroisse de Ste-Thècle. Trois-Rivières, 20 février 1908
L. P. GUILLET.
Procureur de la Demanderesse

Bonne nouvelle pour les Déposants !!

La Banque d'Hochelaga

PAIERA OU CAPITALISERA A L'AVANTAGE

Les intérêts sur Dépôts d'Epargnes, quatre fois par année aux mêmes dates que ses dividendes, savoir

1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Décembre.

Quelques chiffres éloquentes, extraits de son rapport du 30 Nov. 1907

Capital autorisé	\$4,000,000.00
Capital payé	2,500,000.00
Fonds de réserve et profits non divisés	2,000,000.00
Or et argent en caisse, et autres valeurs immédiatement réalisables	4,583,826.31
Actif total	19,698,764.81

N. B.—Surplus de l'Actif sur le Passif du au public \$4,520,477.00

Comme le prouve l'état ci-haut, La Banque d'Hochelaga est non-seulement la Banque Canadienne Française la plus forte, mais c'est aussi, une des Institutions financières les plus solides du Pays!

Nous recevons ici, tous les jours, les cours du change sur tous les pays du monde, et nous vendons directement le change sur Londres et Paris

N. B.—Nous vendons aussi des Mandats, payables au pair, dans le monde entier, aux mêmes taux que les Compagnies d'Express

J. F. BOULAIS, Gerant,
Succursale des Trois-Rivières

LA BANQUE PROVINCIALE

(DU CANADA)

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

Siege Central: 7 & 9 Place d'Armes, Montreal, Canada

BUREAU DE DIRECTION

PRÉSIDENT: Monsieur H. LAPORTE,
VICE-PRÉSIDENT: M. S. CARSLY,
Monsieur G. N. DUCHARME,
Honorables L. BEAUBIEN,
Monsieur ROD. FORGET,
Monsieur G. M. BOSWORTH,
Monsieur TANCREDE BIENVENU

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires Censeurs)
PRÉSIDENT: Hon. Sir ALEX LACOSTE, VICE-PRÉSIDENT: Dr E. P. LACHARTELLER
Honorables C. J. DOHERTY

Gérant Général: TANCREDE BIENVENU

Auditeur: A. S. HAPPELIN, Inspecteur: ALEX. BOYER
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, accepte les comptes d'épargnes depuis \$ 1.00

Elle paie les intérêts sur les dépôts 4 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne-Française dont le département d'épargnes est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs

--Vous pouvez aussi déposer votre argent sur CERTIFICAT DE DEPOT spécial, payable à HUIT JOURS D'AVIS et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir: 3 mois, 3 p. cent, 6 mois, 3 1/2 p. cent, 12 mois, 3 1/2 p. cent. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$ 500., ou plus.

Succursale à Trois-Rivières, No. 26 rue Du Platon.

NAP. LANGLOIS,
GERANT.

P. A. GOUIN

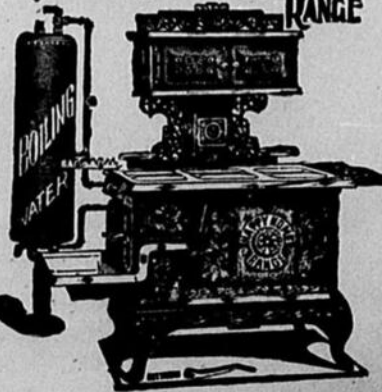
—IMPORTATEUR DIRECT—

Ferronneries & Quincailleries

DEPARTEMENT DU GROS, 13, RUE CRAIG
MAGASIN DE DETAIL, 8, RUE DU PLATON.

SPECIALITE

MOORE'S HAPPY HOME RANGE



Marchandises pour marchands, forgerons, voituriers et contracteurs. Ces messieurs trouveront un assortiment complet des lignes dont ils ont besoin, et ce, à des prix relativement bas!

Agent pour la célèbre manufacture de SELATI-NURE WINDSOR PLASTER CO.

Grand assortiment de granit anglais et d'ustensiles de cuisine.

Nous avons aussi tous les matériaux de construction: Peintures, vernis, vitres, papiers à couvertures Etc.

Toute commande par la malle est promptement et soigneusement remplie.

Boîte Postale 29 31 & 33 Rue du Platon, Téléphone 9

Le Trait-D'Union

La musique même, en dépit de l'opinion prêtée par Molière au professeur de M. Jourdain, était impuissante à rétablir l'harmonie entre des volontés si divergentes.

Ils vivaient ainsi depuis un mois. Un matin, Edouard, au moment de sortir pour aller au palais, aperçut Raton couché sur les dossiers qu'il devait emporter à l'audience. L'indiscret angora, vigoureusement saisi par le cou, alla décrire dans toute la largeur du salon une courbe dont l'extrémité rencontrait sur la cheminée un très beau vase en porcelaine de Saxe, cadeau récent reçu par Louise, qui, attirée par le bruit, courut aussitôt le vrai coupable:

—Vous m'apprenez, monsieur à ne plus m'étonner de rien, dit-elle en ramassant les débris.

—Eh! madame, prenez-vous-en à cette maladroite bête, que je trouve étendue sur mes papiers, que j'envoie chercher en l'air un autre canapé, et qui va stupidement s'abattre sur ce vase que, certes, je n'avais pas visé.

—Cette maladroite bête, n'a fait que vous épargner l'initiative d'une galanterie dont vous n'eussiez pas manqué de même nager un de ces jours la surprise.

—J'admire votre perspicacité vraiment merveilleuse et surtout la grande amabilité de vos suppositions.

—Mes suppositions d'aujourd'hui n'ont rien de forcé, si je me reporte à mes souvenirs d'hier.

—Il est fâcheux que votre mémoire, en ce qui concerne les procédés, ne vous réserve pas aussi bien.

—Mes procédés ne sont, en raison des vôtres, que de bien faibles représailles.

Vous jouez à ravir le rôle de victime.

—On ne vous contestera point la palme dans celui de tyran.

—Mon Dieu! quand la tyrannie pèse si fort.....

—L'esclave se soustrait au joug n'est-ce pas ce que vous désirez?

—Cette opinion pourrait bien n'être pas trop déraisonnable.

—Aussi ai-je songé sérieusement à contenter votre secret désir.

En vérité vous ne m'avez pas habitué à de pareilles prévenances.

—Ma mère m'a déjà offert un asile.

—Ah! vous êtes une femme de précaution.

—Et d'exécution.

—Ce sera dès ce soir, monsieur.

—Quand vous voudrez.

—Le plus tôt sera le mieux, madame.

La querelle en était là, quand la femme de chambre accourut:

—Madame, voilà le docteur, n'avait été poussée depuis quel que jours, avait donné ordre de faire venir son médecin.

De toutes les brouilles du jeune ménage, aucune encore n'avait été poussée si loin. Edouard salue le docteur, et sortit après avoir lancé un regard de superbe dédain à sa femme qui ne resta pas en reste avec lui.

Que se passa-t-il entre Louise et son médecin? Rien que de très ordinaire. Le docteur et grave personnage interrogea le poulx de la malade, s'informa de son appétit, de son régime de la disposition de son esprit; puis, ayant établi en quelques mots son diagnostic, il signa une toute bénigne ordonnance et se retira. Cependant, à peine avait-il pris congé de Louise, qu'elle s'était laissée retomber sur son fauteuil, immobile et pensive. Bientôt deux torrents de larmes s'échappèrent de ses yeux.

—Suis-je assez malheureuse! s'écria-t-elle avec l'accent du désespoir.

Mais ce désespoir ne fut pas de longue durée; peu à peu son front se rasséréna; le sou-

rire reparut sur ses lèvres; ses joues, un moment décolorées, reprirent tout leur éclat; un rayon de joie brilla même dans son regard.

—Oui, fit-elle avec exaltation c'est un devoir sacré, je saurai l'accomplir.

Et presque aussitôt elle ajouta:

—Un devoir! je veux en faire un plaisir, je veux y trouver mon bonheur.

A cette agitation succéda le calme d'une douce rêverie; il fallait que le sujet de cette rêverie fût d'un intérêt bien puissant, Louise oublia de se coucher. Elle n'alla point non plus chez sa mère, comme elle en avait menacé son mari.

Edouard, de son côté, ne passa pas une nuit des plus tranquilles. S'il était convaincu de son droit, au fond il n'avait pas une égale assurance d'avoir raison dans la forme. On peut juger quelle fut sa surprise quand, le lendemain à l'heure du déjeuner, il vit Louise reprendre à table sa place habituelle. En vain il chercha dans sa physionomie quelques traces de la colère qui l'avait animée la veille: elle avait le visage parfaitement calme; seulement ses traits étaient pâles. Edouard ne crut pouvoir se dispenser d'une politesse banale:

—Vous êtes souffrante, madame, dit-il.

—Je l'ai été, répondit Louise à présent, je me crois guérie.

Sa voix était d'une douceur extrême. Edouard était tout étonné. Il ne put s'empêcher de remarquer que le projet de séparation qui devait s'effectuer la veille était au moins ajourné, et que, pendant toute la durée du déjeuner, sa femme n'avait eu pour lui aucun regard menaçant ni parole amère, ni mordante épigramme.

—Louise, dit-il, vous devriez inviter votre oncle Joseph à venir dîner; on ne le voit plus.....

L'oncle Joseph était un de ceux sur lesquels monsieur vengeait le plus souvent ses amis des mauvais procédés de madame.

Ainsi se trouveront suspendues les hostilités entre Edouard et Louise; mais, comme ils avaient perdu l'habitude de se dire des choses aimables, celles-ci ne vinrent pas en abondance, et plus d'une fois la conversation tourna court.

La journée avait trop bien commencé pour mal finir. Edouard, dans un de ces moments de retour où l'on se fait à soi-même sa confession, se rappela le voyage aérien du malheureux Raton, il en conçut du remords, et chercha des yeux, l'angora, afin de se mettre en paix avec sa conscience en lui accordant au moins l'indemnité d'une caresse; mais il ne vit le chat nulle part.

—Où est donc Raton? demanda-t-il à la femme de chambre.

—Raton n'est plus ici, monsieur; je l'ai porté ce matin à la mère de Madame, à qui madame en a fait présent!

Raton, l'antipathie de monsieur, la prédilection de madame, le prétexte de tant de brouilleries, Raton était banni du logis!

Invité par Louise, à la recommandation d'Edouard, l'oncle Joseph ne pouvait guère se dispenser de répondre par une acceptation. Ce ne fut pas toute fois sans une certaine répugnance qu'il se rendit aux instances de sa nièce. L'accueil qu'il recevait dans la maison Levernay, où il allait le moins souvent possible, était peu fait pour le tenter. L'oncle Joseph était pourtant un excellent homme.

Grande fut donc sa surprise lorsque, à son entrée dans le salon, il vit Edouard venir à sa rencontre avec un sourire de bon aloi, lui serrer cordialement la main, et trouver de bonnes choses à dire.

(à suivre)

Louis Brunelle & Frere

MARCHANDS-EPICIERS

EN GROS ET EN DETAIL

A PRIX REDUITS

Fleur	Ogilvie	Patente
"	Lac des bois	"
"	Standard	"
"	Prarie Rose	"

Morue No. 1
Harengs No. 1
Pea-nuts au Sac
Can Goods
Saindoux

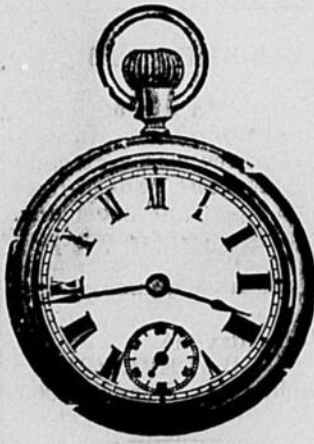
Epicerie
Fèves
Pois
Sel
Melasse

Pour Cadeaux allez chez

A. BERGERON

HORLOGER * BIJOUTIER
OPTICIEN

No 30 Rue des Forges
TROIS-RIVIERES



Importateur de Montres, Horloges, Bijouteries, Argenteries, Verre coupé, marchandises en cuivre, bronze, porcelaine. Assortiment de Chapelets, montés en Or et en Argent Médailles, etc.
Ouvrage fait par des ouvriers de première classe, ordres reçus par la maille et exécutés dans le plus court délai.

POURQUOI

ALLER à l'étranger pour votre engin marin, quand nous pouvons avoir aussi bon et de l'ouvrage bien fait chez soi.

Je manufacture les engins à 2 temps depuis 1 1/2 à 25 forces. Votre ordre aura ma plus grande attention.

Je fais les réparations de toutes sortes.

J. A. DUPLESSIS

— INGENIEUR-MECANICIEN —

23 St Georges, Trois-Rivières.



LE TRIFLUVIEN

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
Imprimé et publié à Trois-Rivières, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

EDITION BI-HEBDOMADAIRE	
Un an.....	\$2.00
Six mois.....	1.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
Un an.....	\$1.00
Six mois.....	0.50

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront taxées sur No. d'après les conditions suivantes:
Première insertion, par ligne 10
Insertions subséquentes, par ligne /
Conditions spéciales pour annonces long terme.
Prière d'adresser tout ce qui concerne l'administration à P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire et toute communication relative à la rédaction.

Adresses d'Affaires

P. N. Martel C. R.
N. L. Duplessis, C. R.
MARTEL & DUPLESSIS
Avocats
Rue St-Joseph
Trois-Rivières

JOS. G. HARNOIS
Avocat
33 Avenue Lavolette
Trois-Rivières

METHOT, COMEAU, OGDEN
Avocats
15 et 17 Bonaventure
Trois-Rivières

L. P. GUILLET
Avocat
27 1-2 rue Alexandre.
Trois-Rivières

Tel. Bel 421. B.P. 645
A. LEBRUN
Notaire
23 Bonaventure
Argent à prêter, à la ville et à la campagne, sur garantie hypothécaire ou autre.

B. P. 66
BLONDIN & DEST
Avocats

20 rue St-Joseph
MM. Blondin et Dest, auront aussi un bureau à Levesville chez M. J. A. Coustau, et un à Grand-Mère chez M. P. E. Blondin N. P.

TELEPHONE BEL 235.

J. A. LEMIRE, LL. L.
Notaire

Bureau et résidence: Coin des rues Hart et Alexandre.
Ancienne place de P. O. Guillet, N. P.
Secrétaire des commissaires pour l'érection des paroisses, la construction des églises, etc.

Argent à prêter sur hypothèques à la ville et à la campagne.
1-8-18

Tel. Bell No 210

Dr. J. E. DOHAN.

Chirurgien-Dentiste
Trois-Rivières. P. Q.
Bureau: Edifice Banque Hochelaga.

NORMAND & CARIGNAN

Agents d'Immeubles

Bureau: Bâtisse Banque
Hochelaga, Deuxième Etage.
TROIS-RIVIERES 25-1-18

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales
Guérison Assurée par le
BAUME CATARRHAL du Docteur NEY
IL FAIT MERVEILLE!
The Joliette Chemical Co., Ltd., Joliette, Can.

Contre les Vers chez les Enfants
Les Pastilles Vermifuges
Françaises sont les meilleures!
The Joliette Chemical Co., Ltd., Joliette, Can.

CORS, OIGNONS, VERRUES
ne résistent pas à 3 ou 4 applications du célèbre
Onguent du Dr Ney
Envoi franco sur réception de 15c. par boîte.
The Joliette Chemical Co., Ltd., Joliette, Can.

PATERSON'S
Nouveaux Biscuits délicieux, faits de crème de lait, excellentes, friables, frais.
En toutes les bonnes boulangeries de votre quartier. Achetez par sacs.
CAMBRIDGE WATERS

BUVEZ LA BIÈRE FOX HEAD

LE PLUS EXQUIS DES CAFES
"Le Café de Madame Huot"
Pur, Fort, Riche en Arôme.
40c. la lb.—2 lbs. pour 75c.
En vente partout
La Cie E. D. Marceau, Limitée, MONTREAL.

JUGEMENTS

COUR DE CIRCUIT

F. E. Turcotte et al vs Henri Trudel, St-Séverin, 56.05;
R. Lajoie, Trois-Rivières vs Lucien Bourbeau, Trois-Rivières, 11.52.

Bureau d'Enregistrement

Donation de droits sur le No 766, Trois-Rivières, consentie par P. A. Boudreault à J. B. B. Boudreault et J. A. Boudreault.

Vente, partie des lots 137 et 138, Ste-Flore en date du 20 août 1907, par le shérif de Trois-Rivières, à The Tadhpe Carriage Co. Seconde copie de cette vente déposée comme certificat de radiation.

Testament de Denis Genest Labarre, 3 janv. 1905. Déclaration faite par Blanche G. Labarre concernant cette succession.

Vente, lot No 626, Yamachiche passé le 18 fév. par Dame J. B. H. Dorion à Dame Elzéar Milot.

Déclaration, Dame Albina Dorion avec extrait mortuaire de Odilon Bellemare.

Vente, lot 147, Trois-Rivières le 20 février, 1908, la corporation de Trois-Rivières à Eusèbe Martin.

Vente, lot 260 paroisse Trois-Rivières, 27 février 1908, Shérif Trois-Rivières à Nap Deschamps. Quittance seconde copie, comme certificat de radiation.

Vente, No 259 et 260, paroisse Trois-Rivières, 18 février 1908, Arthur Quesnel à Ernest Houde.

Quittance, 21 février 1908, Ursulines Trois-Rivières à Jos. Bernaquez.

Vente, partie lot 1997, 1, Trois-Rivières le 20 février 1908, par Ad. Limoge à Alfred Lacombe, Seconde copie comme certificat de radiation.

Garantie hypothécaire le 18 février 1908 par The Shawinigan Hydros Electric Co. à S. Vessot H. Boucher et Wm Coppin, affectant Nos 631, Ste-Flore et partie lit de la Rivière Shawinigan.

Vente, partie des lots 136 et 137 Ste-Flore le 22 fév. 1908, par J. E. Héto à F.-X. Gingras.

Vente, lot 86 et 89, St-Boniface, 17 avril, 1907, Shérif de Trois-Rivières à Joseph Rivard. Seconde copie comme certificat de radiation.

Vente, lot 628 et 150 Ste-More, 17 avril 1907, Shérif de Trois-Rivières à Ferdinand Langis. Seconde copie pour certificat de radiation.

Quittance 22 fév. 1908, Alex. Hélie à Wm Paquin.

Vente à réméré partie lot 271 St-Boniface, le 30 avril 1906 Ed. Blais à Adam Blais. Mariage de Henri Nobert et Dlle M. E. O. Gauthier, 10 sept 1903.

Testament, Eugénie Rocheleau 18 février 1907, Déclaration 30 janv. 1908 par Ludger Rivard concernant la succession de Dame Eugénie Rocheleau, feu son épouse.

Vente, partie du lot 1562 Trois-Rivières, le 17 février 1908, Wm Michel Bornais et al à Vve Aimé Levasseur.

Une cession de droits sur le No 167 Trois-Rivières, le 17 fév 1908, par Walter E. Roy à Alphonse Morin.

Transport 17 fév. 1908, Dame Joséphine L. Desrosiers à F.A. Verrette.

Vente, Dép. du lot 232, St-Barnabé, 8 janv. 1908, Emile Isabelle à Sévère Isabelle.

Testament de Joseph Bellemare 31 déc. 1883, Déclaration 17 janv. 1908, Vve Joseph Bellemare, conc. testament de feu son mari.

Acte de convention, 20 janv. 1908, entre Joseph Bellemare et Valère Lapointe et ux.

Vente à réméré lot No 385, St-Etienne le 14 fév. 1908, par

Zéphirin Thibault à Théodore Geninas.

Quittance le 10 janv. 1908, Corporation épiscopale Trois-Rivières à Maxime Grenier.

Renonciation à succession feu James C. Malone par Sarsfield Malone et Katherleen Malone 15 mai 1907.

ACTIONS

COUR DE CIRCUIT

D. Rouleau

vs Jos. Bédard, \$36.00;

vs Philippe Bordeleau 58.43

vs Rosari Ayotte 84.98;

vs Jos. Bourque 63.78;

S. H. Ewing & Son vs O.

Martin & al, 25.75;

Maj. Bourassa vs Willie Syl-

vestre, 45.54;

N. E. Godin vs P. Verret et

E. Dussault, T. S., 68.35;

Maj. Bourassa vs Willie Syl-

vestre, 34.54;

Ovide Fréchette vs F. L'Heu-

reux, 32.80;

M. Nadeau vs N. Beaupré,

48.50;

N. E. Godin vs J. Lamy et

C. P. R. T. S., 82.55;

Gaspard L'Heureux vs T. Nor-

mandin et Laurentide Pulp Co

T.-S., 53.13;

Les Paulhus vs Aug. Bellehu-

meur, 30. 0;

J. F. Bellefeuille et al vs Ed-

mond Germain, 30.75;

Dame M. E. Garneau et vir

vs Eug. Steiner, 46.50;

Eadem vs James Marchand,

29.75;

P. N. Chaillez vs Félix Le-

blanc, 51.92;

Max. Winter et al, vs Stanis-

las Pronovost, 55.90;

Dame M. E. Garneau et vir

vs Alphonse Pepin, 29.33;

Do vs Stanislas Prono-

vost, 29.69;

A. Laurin vs Chs Richardson

27.00;

The Price Bros Co., vs Ar-

thur St-Arnaud, 40.00;

Idem vs Alfred St-Arnaud,

58.00;

J. A. Doyon vs Jos. Lebrun

33.75;

Ford & Feasterston vs Jos.

Lord, 60.00;

La Cie Kent et Stevensons

vs M. Lambert, 35.00;

N. E. Godin vs H. Gagnon,

42.00;

Idem vs F. C. Bernard, 85.00

Tout le Peuple

En chœur s'écrie: "Donnez-nous le Newbro's Herpicide."

Le dernier mot a été dans toutes les bouches et beaucoup s'étonnent et se demandent ce que ce mot signifie, quoiqu'il ne se soit trouvé personne pour nier l'efficacité du Newbro's Herpicide. Bien, pour l'information des milliers de personnes qui tiennent à tout savoir sur une chose, nous dirons que l'Herpicide veut dire destructeur de dartres. Maintenant dartres c'est le nom d'une maladie causée par différents parasites. Un microbe semblable entraîne la démangeaison du geaison du cuir chevelu et la chute des cheveux; c'est ce microbe que le Newbro's Herpicide détruit promptement, après quoi les cheveux croissent. Vendu par les meilleurs pharmaciens. Envoyez 10 cts en timbres-poste pour un échantillon à The Herpicide Co., Détroit Mich. R. W. WILLIAMS, Agent spécial, Trois-Rivières. Deux prix: 50 cts et \$1.00 la bouteille.

Un Succès
Le tabac noir à chiquer
Black Watch
En grosses palettes.
Qualité Supérieure.

Les Pilules Moro Tonifiant, préviennent la Dyspepsie et la Guérissent. Soyez en garde contre les médecines liquides.



M. J. DESORMEAU, 1310 St-Dominique, Montréal.

Le succès, a-t-on dit, dépend entièrement de la volonté. Or, un homme malade est toujours quelque peu démoralisé.

Ce n'est donc pas osé de dire qu'un homme, dont la santé est défectueuse, rencontre certainement un très sérieux obstacle pour entraver ses succès.

Travailler alors qu'on est déjà lassé par un mal qui étouffe et fait constamment souffrir, n'est-ce pas que c'est peiner deux fois et avoir double misère?

Quand la tête est lourde, les nerfs trop agités, quand l'estomac est fatigué et que les reins sont endoloris, un homme peut-il vraisemblablement s'appliquer à l'ouvrage?

Dans de telles conditions, on éprouve plutôt un certain dégoût et même une répugnance à remplir ses plus stricts devoirs.

Et ce n'est pas ainsi qu'on peut faire un travail profitable. Tout ce qui se fait à contre-cœur ne produit des résultats qu'en très minime proportion.

Autant vaut s'abstenir que de faire mal.

De nos jours, un très grand nombre de personnes ont expérimenté ces faits et une bonne moitié de travailleurs vont vaquer à leurs occupations avec, au cœur, cette insouciance qui s'empare du pauvre malade.

Plaignons-les ceux-là, car ils souffrent et ce qui est encore plus triste à constater, c'est que leurs labeurs restent le plus souvent stériles.

La première chose à faire serait donc tout d'abord de se tenir en condition, comme les athlètes.

On remarque, chez l'homme surtout, que la cause la plus fréquente de ses troubles est la faiblesse, puis la mauvaise digestion. La plupart de ses maladies proviennent de là.

Tel homme sujet aux maux de tête, aux crampes et douleurs d'estomac est un homme affaibli et bien souvent un dyspeptique. Tel autre, dont l'appétit est insuffisant et qui souffre de pesanteurs pendant son sommeil, est atteint de faiblesse générale, son estomac manque de vigueur.

Il ne faut pas laisser à ce mal le temps de perpétuer son œuvre malsaine et si dangereuse.

Ce qui est encore pis que de laisser faire, c'est d'essayer à se guérir par l'emploi de liqueurs quelconques prises comme digestifs. Ce traitement, d'ailleurs condamnable à tous les points de vue, ne peut qu'aggraver le mal, car tout liquide spiritueux, toute boisson alcoolique est très préjudiciable aux organes digestifs.

Aussi tout homme sérieux s'abstient-il de ce mode dangereux, même s'il croit y trouver un peu de soulagement momentané.

Tout ce qu'il y a à faire, c'est de bien se renseigner sur la valeur des Pilules Moro, car elles sont le tonique par excellence et le meilleur antidyspeptique.

A ceux qui sont plus fortement atteints, à ceux qui ont déjà essayé beaucoup de remèdes, nous conseillons de consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.



Une seule visite vous procurera la satisfaction de connaître exactement ce dont vous souffrez. On vous indiquera clairement le traitement à suivre et vous saurez si les Pilules Moro ne peuvent faire pour vous ce qu'elles ont fait dans mille autres cas.

Remarquez que ces précieux conseils vous seront donnés tout à fait gratuitement. Vous n'aurez pas un sou à déboursier pour préciser la nature de votre mal et savoir comment vous guérir.

C'est là une aubaine dont tous les hommes malades devraient profiter. Tous ceux qui en ont bénéficié, ont été heureusement récompensés, car c'est s'assurer une guérison certaine que d'avoir recours à l'expérience des Médecins de la Compagnie Médicale Moro.

Aussi, les témoignages ne font pas défaut pour attester de l'efficacité des Pilules Moro et des bénéfices considérables que tout homme peut retirer en les prenant.

«Depuis sept ou huit ans, dit M. J. Desormeau, je souffrais de faiblesse et déjà bien souvent la mauvaise digestion m'avait torturé lorsque je me décidais d'aller au bureau de la Compagnie Médicale Moro.

J'avais pris beaucoup de remèdes, car j'avais été successivement sous les soins de quatre ou cinq médecins. Mais les douleurs ne diminuaient pas et de plus en plus je devenais faible. Il m'était très pénible de travailler.

Comprenant qu'un tel état de choses ne devait durer, je résolus d'y mettre un terme ou du moins de tenter un dernier effort.

On m'avait bien vanté les Pilules Moro, mais je préférai aller voir personnellement les Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Bien que ma maladie fut très grave, les Pilules Moro me furent prescrites comme moyen de recouvrer la santé.

A mesure que je prenais ce remède, je me sentais de plus en plus fort et ma confiance dans les Pilules Moro devint telle que je ne voulus les abandonner qu'après en avoir obtenu ma guérison. Le succès ne fut pas très long à venir, car quinze à dix-huit boîtes de Pilules Moro suffirent.

Je déclare maintenant que je suis fort, que je ne souffre plus de dyspepsie et que je dois cela aux Pilules Moro.»

J. DESORMEAU,

1310, rue St-Dominique, Montréal.

Si l'exemple de M. J. Desormeau était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse et de mauvaise digestion, combien plus seraient rares ces gens à la figure triste, à la mine chancelante; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faible ou malade, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

Consultations gratuites par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

ÉPILEPSIES PURES
N'en employez pas d'autres
Si vous aimez la bonne Cuisine. Elles sont économiques: il en faut moins.
Se trouvent dans toutes les bonnes Epiceries.
"CONDOR"
L. G. E. B. MARTEL, MONTREAL

CELA VOUS PAIERA!
DE
DEMANDER NOS PRIX
C'EST AUVENTS DES MARCHANDS
227-228, NOTRE-DAME, EST
MONTREAL

LE TRIFLUVIEN

VENDREDI 6 MARS 1908

Loi amendant la Charte de la Cité des Trois-Rivières

4—Les personnes ayant qualité pour voter, comme susdit votent dans le quartier en particulier où se trouve la propriété qui les rend habile à voter ; mais si une personne a qualité pour voter comme propriétaire ou occupant dans plus d'un quartier, ou comme locataire occupant dans un quartier et en même temps comme propriétaire ou tenant feu et lieu dans un autre quartier, elle peut voter pour les élections des échevins dans chacun des quartiers où elle a qualité pour le faire, et elle est inscrite sur la liste des électeurs de chacun des dits quartiers ; pourvu que pour l'élection du Maire, cette personne ne vote qu'une fois, et ce vote ne doit être accepté, si l'électeur est habile à voter à raison de sa résidence, qu'au bureau de votation du quartier dans lequel se trouve telle résidence.

5—Les personnes suivantes sont privées du droit d'avoir leurs noms inscrits sur la liste des électeurs :

Les personnes qui au moment où la liste est faite, ne sont plus en possession, comme propriétaires, de l'immeuble qui leur a donné le cens électoral les locataires qui ne tiennent plus feu et lieu dans le quartier, et aussi les locataires de magasins, de comptoirs, boutiques, bureaux ou autres places d'affaires, ayant qualité pour voter comme tels, qui n'ont pas réellement occupé le dit magasin, comptoir, boutique, bureau ou autre place d'affaires depuis le mois de Mai immédiatement précédent, ou qui ont cessé de l'occuper à l'époque où la liste est faite.

6—Nulle personne ayant qualité pour voter ne peut être inscrite sur la liste si elle n'a payée trente jours au moins avant la date fixée pour l'élection, toutes taxes et cotisations municipales et scolaires dues et exigibles.

7—L'article 117 de la loi 1 Edouard VII, chapitre 44, est remplacé par le suivant :

"117. Dans le cas où la charge de Maire deviendrait vacante pour une cause quelconque, une élection pour la dite vacance devra être ordonnée, conformément aux dispositions de la charte, dans les trente jours de la date de la dite vacance, et la personne élue exercera les fonctions de Maire jusqu'à l'expiration du terme d'office de celui qu'elle aura remplacé.

8—L'alinéa suivant est ajouté à l'article 156 de la loi 1 Edouard VII, chapitre 44 :

"Le Conseil aura le pouvoir de nommer un seul évaluateur s'il le juge à propos".

9—Le paragraphe suivant sera ajouté à la fin de l'article 165 de la loi 1 Edouard VII, chapitre 44, considéré comme en faisant partie :

"59. Pour réglementer et empêcher l'inhumation des morts dans les limites de la cité ; pour réglementer et déterminer la manière dont les cadavres qui ont été placés dans une voute ou tombe ou dans un autre endroit pour y être inhumés peuvent être enlevés ; pour réglementer et contrôler l'établissement de cimetières et fours crématoires ; pour faire enlever les cadavres inhumés contrairement à la loi, et pour fermer tout cimetière quelconque et faire enlever les cadavres qui y ont été inhumés, et exproprier tout terrain qui a servi à tel cimetière, la procédure en expropriation devant être faite conformément à la loi des chemins de fer se rapportant aux expropriations.

10—L'article 251 de la loi 1 Edouard VII, chapitre 44, est remplacé par le suivant :

"251. Les propriétés suivantes seront exemptes de taxes dans la cité des Trois-Rivières :

Toutes terres et propriétés appartenant à Sa Majesté ;
Toutes propriétés et constructions fédérales et provinciales ;
Tous les lieux consacrés au public : Eglises, Chapelles, Evêchés, maisons curiales, presbytères, convents, monastères et leurs dépendances ;

Tous cimetières avec leurs dépendances ;
Tous bâtiments, terrains et propriétés occupés possédés par des corporations religieuses d'enseignement ou d'éducation, à moins que ce ne soit pour en retirer un revenu.

Les dispositions du présent article ne seront pas interprétées comme libérant les propriétaires, possesseurs occupants des dites propriétés de l'obligation d'entretenir et réparer les trottoirs, rues et chemins vis-à-vis ou longeant les dites propriétés, et à laquelle sont tenus les autres propriétaires, possesseurs ou occupants de terrains dans la cité ; non plus que de payer les taxes de drainage, de pavage et d'aqueduc ; pourvu que, en autant que les propriétés ecclésiastiques seront concernées, il y ait entente avec l'autorité ecclésiastique compétente.

11—Le paragraphe 5 de l'article 172 de la loi 1 Edouard VII, chapitre 44, est remplacé par le suivant :

"5. Pour paver, macadamiser ou plancher les rues de la cité, en tout ou en partie, et pour en payer le coût à même les fonds de la cité, comme aussi pour imposer et prélever chaque fois qu'il sera nécessaire une taxe foncière spéciale pour subvenir aux dépenses encourues pour les dites améliorations,

12—Le paragraphe 5 de l'article 254 de la loi 1 Edouard VII, chapitre 44, remplacé par l'article 12 de la loi 5 Edouard VII, chapitre 43, est de nouveau remplacé par le suivant :

"5 Sur chaque colporteur et marchand ambulant marchand de bric-à-brac ou d'effets d'occasion, une taxe n'excédant pas deux cents

13—Le Conseil pourra par règlement à cette fin, exiger et imposer pour les personnes ne résidant pas dans la cité et y venant exercer leur métier ou occupation, une taxe plus élevée que celle fixée pour les personnes y résidant.

14—La Corporation de la Cité des Trois Rivières, est spécialement autorisée à emprunter les montants ci-après indiqués :

1 Cinquante mille piastres, à être affectées exclusivement au pavage ou macadamisation des rues de la cité ;

2 Cinquante mille piastres, à être affectées exclusivement à l'amélioration et la continuation de la construction de l'aqueduc ;

3 Vingt-cinq mille piastres, à être affectées exclusivement aux travaux nécessaires pour le drainage et les égouts ;

Pour effectuer ces emprunts ou partie d'eux, la Corporation de la Cité pourra émettre des obligations rachetables d'au moins trente ans et d'au plus soixante-et-cinq ans de leur émission, et portant un intérêt n'excédant pas cinq pour cent par année, payable semi-annuellement.

Ces obligations pourront être émises par la Corporation de la Cité, au fur et à mesure qu'elle jugera nécessaire, pour les fins susdites, pour tels montants, remboursables, soit en cette province, soit ailleurs, à telle époque et de telle manière, qu'il pourra être convint avec les porteurs de ces obligations.

Ces obligations porteront le sceau de la Corporation, seront signés par le Maire, contresignées par le Trésorier de la cité et enrégistrées par ce dernier dans un registre tenu à cette effet

CORRESPONDANCE

Trois-Rivières, 29 février 1908

M. le Rédacteur,

Vous nous disiez dans les colonnes de votre journal, il y a quelque temps, au sujet de la lumière électrique, qu'il nous faudra peut-être bientôt revenir à la lampe à pétrole! Eh! bien, c'est fait; et je trace ces quelques lignes en face d'une lumière absolument basse et dont le carbone, rouge à peine, me renvoie une lueur qui a exigé que je vienne à son secours, en l'acolant à une antique "lampe à l'huile". La pochette électrique reste impassible et tellement basse qu'elle ne peut plus rougir, fusse même de honte!

Si je prends la peine de vous adresser ma plainte ce soir, c'est qu'elle est bien fondée. Vous allez en juger: Je me suis mis à table pour le souper de famille, vers les six heures passées, et j'ai pu à peine le terminer la lumière étant intermittente, et provoquait à chaque instant, des exclamations peu flatteuses pour la Cie qui nous fournit la lumière.

Au magasin, de sept à dix heures, (c'est aujourd'hui samedi,) impossible de satisfaire aucun client, la lumière continuant toujours ses soubresauts et son jeu de cache cache. Il est maintenant près de onze heures; il y a assez longtemps que je me fatigue la vue dans un jour absolument mauvais, à la lecture de mes journaux, j'arrête et je me mets à réfléchir.

Voyons franchement y a-t-il dans la Province de Québec, une ville de plus de douze mille âmes, dont on aura abusé de la patience des habitants, aussi longtemps et d'une façon si peu encourageante? Dites-moi, depuis combien d'années en effet avons-nous un service raisonnable pour notre éclairage électrique?

La réponse est au public!!! Et pour cette année, la position est aggravée par la malheureuse entreprise de la Cie Canadian Gaz & Oil Co, qui nous a fait faire des dépenses considérables, avec le résultat que tout le monde connaît.

Et pendant que nous y sommes, quelle eau nous donne-t-on? Et quel service aussi nous donne-t-on? Tous les jours, ou presque tous les jours, on en est privée! Et on dira, mais ça n'est que quelques instants, mais allons donc, quelques instants, mais tous les jours et répétés! Enfin, voyons! C'est la goutte d'eau, c'est le harcèlement de la gouaillerie, c'est l'assommoir du razeur, c'est enfin l'abus; l'abus criant et injuste.

Vous publiez dans un de vos numéros une protestation de la Chambre de Commerce. Cette protestation se plaignait du Gaz et de l'éclairage à l'électricité! On devait s'adresser au Conseil de Ville! La chose a-t-elle eu lieu? Et le conseil de ville? Y a-t-il eu rapport? S'en est-on occupé? Le comité de l'éclairage a-t-il fait quelques démarches? Enfin, il y a une fin pour toutes choses, il doit y en avoir pour les mauvais services. Quant va-t-on s'amender?

La patience à des bornes et l'abus de la bonne volonté doit aussi avoir des restrictions.

Si l'on doit revenir tout à fait à la lampe à pétrole, comme j'en suis réduit ce soir et comme je l'ai été si souvent et depuis si longtemps, il faudra bien en prendre son parti, mais enfin, il doit y avoir quelqu'un capable de prévenir cette marche descendante vers laquelle nous glissons infailliblement. Allons-nous rétrograder? Avec remerciements je me dis: M. le Rédacteur votre dévoué lecteur.

UN MARCHAND

Déridons-nous

Une singulière vengeance!

C... ancien voyageur de commerce s'est trouvé floué dans un buffet de chemin de fer, non loin de Paris, où un simple déjeuner à la fourchette lui a coûté 23 fr. 50. Depuis ce jour, prend le train une fois par semaine pour opérer comme suit:

À peine les voyageurs sont-ils entrés dans la salle du restaurant en question—et avant qu'on ait eu le temps de les servir, C... se coiffe d'une casquette à gallon doré et crie de toutes ses forces:

—Messieurs les voyageurs, en voiture!!

Les Aventures de

BUFFALO BILL

Seule édition originale autorisée par le Col. W. F. Cody, dit Buffalo Bill. Il raconte lui-même ses aventures dans le sauvage Far-West.

... NICK CARTER ...

Le plus Grand Détective d'Amérique, raconte lui-même ses aventures.

Les Mystères de New-York

Personne dans tous les Etats-Unis peut affirmer qu'il connaît le visage du plus célèbre détective du monde.

Chaque fascicule contient une histoire complète et est orné d'un magnifique couvert en couleur.

En vente à la librairie P. V. AYOTTE, 171-173 Rue Notre-Dame, et chez J. W. BRITTEN, coin des Rues Notre-Dame et Alexandre. 10 cts. l'exemplaire.

Hâtez-vous d'en profiter, car cette édition s'enlève rapidement.



Le Cuir dont elles sont Faites

Chaque pouce de cuir devant servir à la fabrication des "Chaussures Slater" doit passer par une inspection très sévère.

Il doit absolument être d'assez bonne qualité pour que la chaussure une fois faite soit digne de la marque de commerce en

forme d'ardoise que les manufacturiers mettent sur toutes les chaussures Slater.

Un expert qui a la spécialité du cuir est à la tête de ce département.

La Compagnie de Chaussures Slater consomme une si grande quantité de beau cuir, que non seulement elle peut contrôler celui préparé à ses propres tanneries, mais encore acheter au plus bas prix.

L'argent économisé de cette façon ira dans les chaussures elles-mêmes, ce qui donne à celui qui les porte des avantages qu'il ne peut trouver chez aucun autre fabricant.

Chaque paire de chaussures à trépointe Goodyear est faite absolument comme à la main, avec la différence que les muscles des machines sont en fer.—Prix \$5.00 ou \$3.50.

Je viens de recevoir le Stock du printemps

Pour faire place à cette nouvelle marchandise, j'ai décidé de faire une grande vente à réduction. Demain, sera la première journée. Venez en foule. Cette vente se continuera durant quinze jours. Profitez-en! A l'avenir comme par le passé, vous trouverez ce que vous avez toujours trouvé: Celui qui vend le meilleur marché.

C. ROUETTE.

SEUL AGENT, pour la chaussures SLATER pour hommes et la DOLLY VARDEN pour femmes.

La puissance de l'annonce

L'ex-gouverneur William L. Douglas est d'opinion que les annonces dans les journaux sont supérieures à toutes les autres. Il a fait l'essai de toutes, dit le "Melrose News," du Massachusetts, et il attribue le succès de son immense commerce aux journaux.

Les journaux ont fait de lui un millionnaire, et l'ont élu gouverneur d'un état républicain dans une année d'élection présidentielle. Il dit bien à propos:

"Le journal rend bien le sentiment du milieu où il exerce son influence. Il met devant les yeux du public, toutes les vingt-quatre heures, un rapport complet de la vie de la société. Il est lu, parce que c'est un besoin, une nécessité. Les hommes et les femmes, doués d'intelligence, ne peuvent s'en passer.

"Quand, en outre, il possède l'influence et une bonne réputation, ces qualités donnent une valeur spéciale à ses annonces. Pour cette raison, c'est le meilleur médium de publicité. Les colonnes d'annonces d'un journal d'une grande importance sont sans conteste supérieures pour les fins de publicité à toutes autres formes d'annonces.

"Et dans ces jours, où les annonces sont considérées dans une certaine mesure comme une partie des nouvelles, parce qu'elles sont lues davantage et plus fréquemment qu'autrefois, le marchand qui fait connaître, chaque jour, dans les colonnes d'annonces d'un journal de première classe ce qu'il a offert au public à un immense avantage sur tous les autres marchands."—The "Fourth Estate," New-York.

Tout le monde se précipite dans les wagons... et le buffet perd une recette.

Relevé dans la liste des publications matrimoniales de Paris.

"M. Lamort, domicilié 17, rue de la Tombe, épouse Mlle Déce même maison", Brrr!

Echo de la fin de la session. —Vous changez donc de domicile?

—Moi! non. —Tiens! c'est quelqu'un qui a entendu votre dernier discours et qui disait que vous êtes démocratique.

MAISON ETABLIE EN 1871
LAJOIE FRERE & CIE

MARCHANDS DE NOUVEAUTES

TROIS-RIVIERES

UN SEUL PRIX

CARTES POUR CADEAUX

SPECIALITES . Chapeaux pour Dames et Enfants

TAPIS ET PRELARTS

138 Rue Notre-Dame

Au MOUTON D'OR

Petites Annonces

THOMAS BOURNIVAL
 26 rue HART
 Trois-Rivières

J'ai ouvert un bureau à l'adresse ci-dessus. Je m'occuperai de ventes et d'achats d'immeubles Règlement de faillites Je sollicite aussi des Agence d'Assurances, Agences Manu facturières, Produits d'Importations.

M. Alfred Frigon, entrepreneur d'ouvrages en ciment, a ouvert une boutique aux Nos 127 et 129 rue Bonaventure.

M. Frigon ayant un stock considérable de blocs de ciment pour trottoirs se fera un plaisir de remplir les ordres immédiatement.

Ceux qui veulent faire faire des trottoirs en ciment au printemps peuvent donner leur ordre cet hiver. Ils seront les premiers servis et il ne leur sera pas demandé d'acompte d'avance.

Stock d'Epitaphes en mains. Prix modérés et ouvrage garanti.

Boîte de Poste No 492.

ATTENTION

Il faut penser à préparer vos effets pour les faire teindre, les faire nettoyer, et presser à la teinturerie à vapeur des Trois-Rivières.

230 rue Notre-Dame.
 Bienvenue à tous.
J. GONTHIER,
 Propriétaire.

A VENDRE

Par les soussignés, plusieurs immeubles avec maisons ou lots vacants, situés en cette cité, sur les rues St-Maurice, St-Paul, Hertel, des Commissaires, Des Champs, Royale, Niverville, Ste Julie, Ste-Geneviève, Du Fleuve St-Antoine, Notre-Dame, Gervais, St-Philippe, Des Forges Volontaire.

De plus une fromagerie à la Banière; Au village Ste-Angèle de Laval: 17 arpents de terre avec verger magnifique, maison et dépendances.

Trois-Rivières, 2 mars 1908.
T. E. NORMAND & H. CARIGNAN
 Agents d'immeubles.
 Bureau: Banque d'Hocheleaga
 ...
 Trois-Rivières.

FILLES DEMANDEES

On demande des servantes à l'Hôtel Dufresne, rue Du Fleuve,

A LOUER

Logement de 7 pièces, avec balcon à l'avant, situé sur la rue St-Antoin, près du Fleuve. S'adresser à

AD. PROVENCHER
 74 rue du Fleuve.
 ou Telephone 107

AUX PLOMBIERS

Pour cause de santé je vendrai ma boutique de plombier très bien installée. Vendrai stock et outils ensemble ou séparément. Très bonne clientèle.

S'adresser à
E. LECLERC,
 Grand'Mère.

Province de Québec,
 District des Trois-Rivières,
COUR SUPERIEURE

Dame Léonise Lapolice, épouse de Henri Baril, marchand de la ville de Grand'Mère, a, ce, jour, intenté une action en séparation de biens contre le dit Henri Baril.

BLONDIN & DESY
 Procureurs de la Demanderesse.
 Trois-Rivières, 13 février 1908.

Province de Québec,
 District des Trois-Rivières.

COUR SUPERIEURE

No. 383.
 Louis Beaubien, marchand de la Cité de Québec.

Requérant-cession,
 VS
 Danias Boisvert, commerçant de la paroisse de St-Boniface de Shawinigan,
 Débiteur-cédant.

Avis est donné aux créanciers du présent débiteur cédant, que ce dernier a fait aujourd'hui cession de ses biens et déposé son bilan pour le bénéfice de ses créanciers, au bureau du Protonotaire de ce District, et que les dits créanciers sont convoqués en assemblée au dit Palais de Justice en cette cité, le 10 mars prochain à 10 heures A. M. pour la nomination d'un curateur et des inspecteurs à ses biens.

Trois-Rivières, 29 février 1908

F. S. TOURIGNY,
 Procureur du Requérant-cession.

Sirop de E. F. L. C. S.
POUR LES ENFANTS

Demandez toujours ce sirop car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre coliques et diarrhée. En vente partout. Dépôt, 1387 Rue Laurent, Montréal.

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions pour l'exécution des travaux de peintures et de décorations pour l'église de Ste-Geneviève de Batiscan, endossées "Peintures et décorations" seront reçues par le soussigné jusqu'au 10 Mars prochain. Les soumissionnaires devront fournir les plans et devis gratuitement.

La Fabrique ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour la Fabrique,
Chs. BELLEMARE, Ptre Chan
 Curé

Province de Québec,
 District des Trois-Rivières.
VENTE PAR LE SHERIF

C. S. No 155, Cyprien Guillemette vs Azarie Legaré et al part of No 85 du cadastre de la paroisse de Ste-Thècle, cir constances et dépendances.
 Vente à la porte de l'Eglise de Ste-Thècle, le 11 mars prochain, à 10 hrs a. m.

CHARLES DUMOULIN
 Shérif.

Bureau du Shérif,
 Trois-Rivières, 29 févriés 1908.

Province of Quebec,
 District of Three-Rivers
SHERIFF'S SALES

S. C. 'No 155, Cyprien Guillemette vs Azarie Legaré et al, part of No 85 of the cadastre of the parish of Ste-Thècle, circumstances and dependencies.
 Sale at church door of Ste-Thècle, on the 11th March next at 10 a. m.

CHARLES DUMOULIN
 Sheriff.
 Sheriff's Office.
 Three-Rivers Feb. 29th. 1908.

Votre Catarrhe

vous cause-t-il de la difficulté de respirer, de violents maux de tête, de la toux le matin, ou des bourdonnements d'oreilles.
"La Nazaline Chrétien-Zaugg"
 vous donnera un soulagement immédiat.
 En vente chez tous les Pharmaciens.

Courroies
 en CUIR TANNÉ au CHÈNE
SADLER & HAWORTH
 C. Labelle & Cie Trois-Rivières

RECU

A la Pharmacie Williams

Extrait de viande "VITA" le meilleur

Les Remedes du Dr Shoop

Régliße contre toux, rhumea, maux de gorge

Plumes Fontaines 14k Or, \$1.50

Miel - - - Pop Corn

L'Elixir de Pin Blanc

Composé au créosote, le meilleur remède pour guérir une mauvaise toux.

FONDEE EN 1805 BOITE DE POSTE 576

O CARIGNAN & FILS

"Marchands-Epiciers

EN GROS ET EN DETAIL

No. 26 Rue Des Forges

Trois-Rivières

Cette maison de commerce qui est une des plus anciennes, s'occupe en général du commerce d'épicerie, de vins et liqueurs. Satisfaction complète sous tous rapports et défie toute compétition.

Spécialités

Vin de messe TARRAGONE et SICILE, Cognac JOCKEY CLUB. Conserves alimentaires

Correspondance Sollicitee

RHUMATISME INFLAMMATOIRE

guéri en quelques heures à l'aide de l'**Elixir Anti-Rhumatique** du Dr Joseph Comtois, qui est une spécialité du Traitement du Rhumatisme Aigu, Chronique, Artériel, Inflammatoire, Musculaire, Goutteux, ainsi que du Lumbago et de la Sciatalgie. \$2.50 la bouteille. Demandez-le à votre pharmacien, ou à M. le Dr JOSEPH COMTOIS, 1636 rue St-Jacques, angle de la rue Atwater, Montréal.
 Consultation chez lui, à domicile ou par correspondance.

Analyse des Actes de

Mrs. Trottain, Notaire Royal, gardenottes au Cap de la Magdelaine, Champlain, Batiscan et Ste Anne, resident a Ste Anne, par J. B. Meilleur Barthe, Gardien des Archives. District des Trois-Rivieres.

(suite)

- 170 Deux méchants fusils et un vieu canon de fusil, dix livres.
 - 180 Un sceau et un petit sceau à main, vingt sols.
 - 190 Deux sas à sasser la farine, deux livres.
 - 200 Deux couvertes avec un traversin de plume, neuf livres.
 - 210 Une vieille lanterne de fer blanc: quinze sols.
 - 220 Une vieille cruche de grès, 30 sols.
 - 230 Deux bahus et une caisse fermant à clef, trente livres.
 - 240 Une méchante table, quinze sols.
 - 250 Quatre linceuls (draps) de toile de chanvre 22 livres.
 - 260 Trois nappes de toile de chanvre quatre livres dix sols.
 - 270 Douze serviettes, six livres.
 - 280 Un miroüé (miroir), deux livres.
 - 290 Une cruche de faïence, un bénitier aussi de faïence, une boîte à poivre, deux livres.
 - 300 Un petit collier de Rasads, deux sols.
 - 310 Un méchant chandellier quinze sols.
- Dans une vieille chambre qui servait de boutique au défunt Morneau.
- 320 Un vieux vand, une vieille barrique défoncée par un bout, deux tinettes, cinq livres dix sols.
 - 330 Une scie à refendre avec son étrier (?) quatre livres.
 - 340 Un vieu coffret sans serrure, vingt sols.
 - 3500 Une méchante vieille pailasse et une vieille couverture avec deux petits oreillers, cinq livres.
 - 360 Une vieille table à pétrir, dix sols.
 - 370 Un cercle de sceau, dix spls.
 - 380 Deux boufs, cent vingt livres chaque.
 - 390 Deux vaches à lait, quatre-vingt livres les deux.
 - 400 Deux veaux de cette année quatorze livres les deux.
 - 410 Trois cochons, vingt-cinq livres les trois.
 - 420 Une charette et une oharrue équipée de vieilles ustensiles, vingt huit livres.
 - 430 Une chaîne de trait, de fer, trois livres.
 - 440 Une petite hâche à main, trente sols.
 - 450 Deux haches, un bucher, une grue, deux cremaillons dix livres.
 - 460 Un fer à flasquer, cinquante sols.
 - 470 Un croq à fumier, cinquante sols.
 - 480 Un autre ler à flasquer, cinquante sols.
 - 490 Une cuve deux sols.
 - 500 Cinq poches, quinze sols.
 - 510 Deux vieux civière, cinquante sols.
 - 520 Vingt deux sols d'argent monnayée.

LES TITRES ET PAPIERS

530 Contrat de mariage de défunt Jean Morneau, et de la dite Vient passé devant Pierre Duquet notaire à Québec, en date du dernier de février, mil six cent soixante et quinze, portant entre autre chose que les dits futurs époux seront communs en biens suivant la coutume de Paris. Que la dite Vient sera douairé du douaire coutumier ou de la somme de cinq cents livres de deniers, préfix pour une fois payée à son choix, et que le préciput sera réciproque et de la somme de cent livres à prendre sur la prise de l'inventaire de la future communauté, et que le futur époux prend la dite Vient avec tous ces droits. Et qu'il sera loisible à la dite Vient, advenant la dissolution du mariage, d'accepter la communauté ou y renoncer, et alors s'en tenir à ses conventions matrimoniales sans être tenue des dettes de la dite communauté, et qu'ils ne seront tenus des dettes l'un de l'autre, créées avant leurs épousailles. Lequel acte a été passé à Québec, maison du Sieur Gauvreau, témoin pour le Sieur Mathurin Vient, père de la dite veuve du dit défunt Jean Morneau, et en présence de Nicolas Gauvreau et Etienne Trottier, témoins du dit Jean Morneau qui signent avec le notaire.

540 Un contrat concernant la concession appartenant au dit défunt et à sa femme, laquelle concession située à Batiscan, en la sensine des Révérends pères Jésuites, de la consistance de deux arpents de large ou environ, sur quarante de profondeur dans le bois, tenant du devant du côté du sud à un grand chemin qui va au bord du fleuve St-Laurent, concédée par les RR. PP. Jésuites, Jacques Firmin de la mission du Cap de la Magdelaine, à Antoine Trottier, tenue envers les Révs pères d'un chapon vif, ou sa valeur en argent monnayé, vingt-deux sceaux de blé fromant, et deux deniers, tous ans à perpétuité. Le dit contrat passé devant Jacques de la Touche notaire au Cap, le dix-sept juin mil six cent soixante et six.

550 Un contrat de vente devant Jean Cusson, notaire au Cap, par Michel — et Louise LeBercier, sa femme, à François Morneau, d'une concession à Batiscan, dans la sensine des RR. PP. Jésuites, de deux arpents de large ou de front, sur le bord du fleuve St-Laurent, et en profondeur suivant ses voisins, tenant du côté sud-ouest à celle de Jacques Boisson et du côté du nord-est, à Michel Pelletier Sr de La Prade; aux charges et conditions portées au contrat de possession qu'ils ont signé, du Seigneur de ce lieu, lequel le dit Morneau acquéreur est tenu de suivre et exécuter. La dite vente, faite moyennant la somme de cent cinquante cinq li-

LA FAMILLE AFFAIBLIT ET EPUISE LES FORCES DE LA MERE.

Les PILULES ROUGES constituent un très puissant soutien pour la mère et l'enfant. Tous les deux en bénéficient également. Comme restaurateur des forces féminines les PILULES ROUGES sont incomparables.

MADAME OVIDE LEFEBVRE, 238 RUE HADLEY, BOULEVARD ST-PAUL, A RECOUVRÉ LA SANTE ET LES FORCES PAR LES PILULES ROUGES.

Toutes les lois naturelles ont leur corollaire dans les conséquences des effets qu'elles entraînent.

Ce principe s'applique aux individus comme aux choses. Nul ne peut s'en départir. C'est ainsi que la trop fréquente répétition de la famille, chez la femme, influera sur son état de santé. Il y aura bientôt déperdition de forces et épuisement nerveux. Et c'est là une des causes assez fréquentes de la débilité féminine.

Cet état de choses s'explique très facilement. Pour donner la vie, il faut nécessairement dépenser la sienne, ou du moins, en altérer les meilleures sources. L'enfant absorbe, à lui seul, tout ce que l'énergie vitale contient de substantiel; il se nourrit du sang le plus pur et puise abondamment tous les principes nutritifs qui s'y trouvent.

Dès qu'il est au monde, l'enfant continue encore, par l'allaitement, à se fortifier aux dépens de sa mère qui lui donne toujours le meilleur d'elle-même.

Lorsqu'un tel régime se répète, comment voulez-vous que la pauvre mère ne dépérisse pas et que ses forces ne soient pas considérablement amoindries? Aussi, en pareil cas, une femme doit-elle être prudente et voir à suppléer aux forces qui s'en vont. Autrement elle encourt un risque sérieux: la perte totale de sa santé et la ruine de son tempérament.

Pendant la convalescence, lors des relevailles, comme elles devaient le faire aussi durant la grossesse, les mères n'ont rien de mieux à prendre que les Pilules Rouges. Elles trouveront là un puissant soutien et un nouvel aliment de vigueur et de force.

Les Pilules Rouges sont justement en renommée comme productrices du sang, et c'est de là que leur vient cette vertu de régénérer tout l'organisme et de refaire à neuf le système fatigué ou épuisé par le travail constant de la maternité.

Non seulement, la mère bénéficiera d'une aide aussi salutaire, mais, de son côté, l'enfant en retirera de grands avantages.

C'est ainsi que les Pilules Rouges exercent toujours les meilleurs effets sur la santé respective de ces deux êtres, dont le bonheur et le bien-être se confondent, de même que la fleur ne s'épanouit et n'embaume qu'en autant que la tige où elle a germé, lui fournisse la sève qui est sa vie!

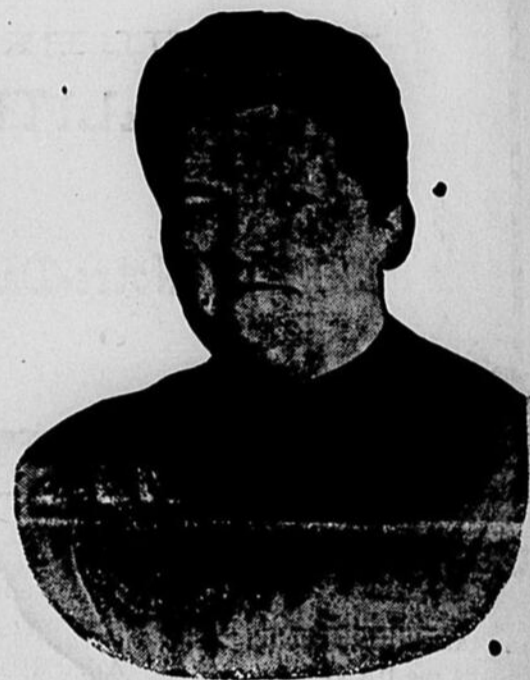
"Fatiguée, ou plutôt épuisée par la famille, j'eus à souffrir de palpitations si fortes que je ne pouvais travailler. Pendant deux ans j'ai dû subir un traitement par deux différents médecins. Comme je dépérissais constamment et que mes forces s'altéraient de jour en jour, il m'a bien fallu conclure que les remèdes prescrits par mes médecins étaient de nul effet dans mon cas. Souffrante, découragée et à bout de forces, je me demandais ce qu'il allait advenir de moi lorsqu'on me parla des Pilules Rouges. Je ne fus pas lente à m'en procurer quelques boîtes d'abord.

Dès que j'eus commencé à en prendre, je me suis sentie immédiatement soulagée. Tout mon mal disparut peu à peu et mes forces se rétablirent en quelques semaines.

Je continuai, pendant six mois, cet excellent régime qui me faisait tant de bien, après quoi j'étais réellement guérie, en parfaite santé." — Madame Ovide Lefebvre, 238, rue Hadley, Boulevard Saint-Paul, près Montréal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines,

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.



Mad. OVIDE LEFEBVRE, 238 rue Hadley, Boulevard St-Paul

les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autre source que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par les maladies, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins Spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

vres. Le dit contrat passé au Cap en l'étude du dit notaire, le trois juillet mil six cent soixante et dix neuf, avant-midi, en présence de Nicollas Pot, Vincent de Lanial, Lavigne, témoins qui ne signent pas.

PRENONS GARDE AU FEU!

Une police prise dans la Compagnie d'Assurance Mutuelle **CANADA-FEU** Gérée par des Canadiens pour les Canadiens protège efficacement, économiquement. Elle jouit de la confiance universelle; ses progrès montrent sa force et sa vitalité.

Polices émises	1908	1907
	3207	4012
Assurances en vigueur	\$6,307,724.00	\$8,074,472.00
Actif	130,750.47	170,968.43

Agents honorables demandés partout où la Compagnie n'est pas représentée. Brochures et Prospectus sur demande. **La Cie d'Assurance Mutuelle Canada-Feu.** A. P. SMAR, Gérant, MONTREAL.

L'AMOUR

Moyen scientifique absolument sûr, rapide et infailible de gagner l'affection du sexe opposé envers et contre tous. Ce moyen est basé sur les nouvelles et merveilleuses propriétés de la RADIO-MAGNÉTITE. Pour renseignements complets envoyer 10c. au Professeur Karr, boîte 219 B. P.; Montréal.

Les biscuits les plus délicieux, les plus tentants—toujours croquants et frais.

LES CAMBRIDGE WAFERS DE PATERSON'S

Faites de crème de lait. Une délicieuse surprise pour les "afternoon teas". Ils sont en vente dans tous les magasins de biscuits. Achetez par cent.

Mal de Tête

Gueri par Zutoo.

Prises à temps deux tablettes Zutoo chasseront le mal tête.
Prises plus tard, elles l'arrêteront en vingt minutes.
Et contrairement à beaucoup d'autres remèdes, elles n'affectent ni le cœur, ni les nerfs ni l'estomac.
95c. le paquet chez les vendeurs. 26

Pour les fêtes du Tri-Centenaire de Québec

Pour laisser un Souvenir durable dans les esprits, au sujet de la grande manifestation qui va se préparer et avoir lieu au mois d'août prochain dans la Ville de Québec, la cité du Souvenir Éternel, de la civilisation française de ce continent, un comité s'est formé à l'effet d'édition et de mettre en vente, au moment de la manifestation et des fêtes, un ouvrage illustré format 12 pouces sur 18 contenant l'histoire inédite du Canada, depuis Jacques-Cartier, jusqu'à nos jours, et aussi celle de Champlain et de son temps.

Ce recueil de Souvenir historiques portera le nom de l'ALBUM COMMEMORATIF ET HISTORIQUE DU TRI-CENTENAIRE DE LA FONDATION DE LA VILLE DE QUÉBEC. Il sera imprimé sur papier de luxe et sur papier commun, pour pouvoir être vendu à des prix à la portée de toutes les bourses (probablement 50 cts et \$1), et conséquemment il devra être dans toutes les mains, chez le pauvre comme chez le riche.

Cet Album sera rédigé sous le patronage des personnalités suivantes:

Lord Grey, Gouverneur-Général du Canada.

Le très-honorable Sir Louis-Amable Jetté, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Le très-honorable Sir Wilfrid Laurier, Premier-Ministre et Président du Conseil.

Les Hons. Stevens Fielding, Ministre des Finances; L. P. Brodeur, Ministre de la Marine Rodolphe Lemieux, Ministre des Postes; A. Aylesworth, Ministre de la Justice; F. Oliver, Ministre de l'Intérieur; Wm Templeman, Ministre du Revenu; Sydney Fisher, Ministre de l'Agriculture et Commissaire des Patentes; J. P. Graham, Ministre des Chemins de Fers et Canaux; W. S. Pugsley, Ministre des Travaux Publics; Wm Paterson, Ministre des Douanes; Sir Frédérick Borden, Ministre de la Milice et de la Défense; Sir Richard Caartwright, Ministre du Commerce; Jacques Bureau, Solliciteur Général; R. F. Sutherland, Orateur de la Chambre des Communes.

Les Hons. Lomer Gouin, Premier Ministre de la Province de Québec; A. Turgeon, Ministre des Terres de la Couronne; L. A. Taschereau, Ministre des Travaux Publics; J. Allard, Ministre de l'Agriculture; Charles Devlin, Ministre de la Colonisation; W. A. Weir, Trésorier Provincial; Philippe Roy, Orateur de l'Assemblée Législative L'Hon. Raoul Dandurand, Président du Sénat; Les Hons. F. L. Bégin, J. Bolduc, B. de Boucherville, J. P. B. Casgrain P. A. Choquette, H. J. Cloran L. O. David, A. A. Thibodeau J. R. Thibaudeau, Sénateurs.

J. Garneau, Maire de Québec; Louis Payette, maire de Montréal; Darcy, maire d'Ottawa, J. Oliver, maire de Toronto.
MM. H. A. Ames, J. A. Archambault, A. Beauparlant, H. S. Bédard, C. J. H. Bergeron, Robert Bickerdike, A. Bourbonnais, G. Boyer, G. H. Brabant, J. P. Brown, L. A. Carrier, M. S. Delisle, Joseph Demers, Samuel Desjardins, E. Devlin, G. A. Dubeau, F. O.

Dugas, J. A. Ethier, R. Forget, E. Fortin, C. A. Gauvrau, V. Geoffrion, Godfroi Langlois, H. Gervais, J. Gérard, J. E. O. Gladu, A. B. Hunt, A. Lancot, Ernest Lapointe, R. C. Laurier, M. Martin, F. D. Monk, C. H. Parlemee, C. A. A. Rivet, J. A. Ross, O. A. Talbot, E. W. Tobin, J. C. Walsh, A. M. Worthington, A. Bergevin, Maurice Perrault, J. O. Mousseau, L. J. Décar, G. Lafontaine, J. H. Kelley, H. Mercier H. Petit, H. Champagne, W. H. Walker, J. M. Tellier, Geo. Tanguay, Ernest Roy, A. Robitaille, A. Jobin, J. C. Kaine C. F. Delage, J. A. Lacombe, G. W. Stephens, J. Walsh, P. Pelletier, et le Consul Général de France, à Montréal.

Leurs Grands Messieurs Paul Bruchési, Archevêque de Montréal; Monseigneur Bégin, Archevêque de Québec; et le très Rév. James Carmichael Evêque Protestant de Montréal Le rédacteur sera le Dr R. Villecourt, 914, rue St-Denis, à Montréal, un des écrivains les plus érudits que nous possédons présentement, et qui recevra avec plaisir toutes communications qu'on voudra bien lui adresser au sujet de la publication de cet ouvrage.

Ce qui fera paraître ce travail extraordinaire, et lui donnera un caractère national, c'est que tous les documents qui y seront exposés, avec représentations photographiques et gravures originales, seront inédits et puisés, tant au Canada qu'à Paris, Londres, dans les musées, les bibliothèques, cabinets des estampes, archives nationales, et aussi des particuliers qui voudront bien prêter les documents en leur possession. Ces documents contribueront par leur publication, à apporter de nouveaux éléments à l'histoire du Canada, qui est intimement liée à l'histoire de la civilisation française de l'Amérique du Nord.

Quelques pages seront réservées à la publicité, et en raison du nombre considérable d'exemplaires qui seront vendus les Maisons qui voudront faire paraître une annonce ou une réclame quelconque, sont invitées à demander de suite la circulaire spéciale, à l'agent général Monsieur J. O. Léger, 316, New York Life Bldg., à Montréal, chargé de donner tous les renseignements à ce sujet.

Combien il est facile au jour d'aujourd'hui pour les ouvriers de se bien conduire

Maintenant que j'ai signalé les obstacles qui s'opposent au bien-être de l'ouvrier, et que je lui ai fait voir comment il peut les surmonter, il m'est facile de vous faire comprendre à quelles conditions il pourra rendre sa position heureuse.

De ces conditions, la première évidemment est, c'est la bonne conduite, c'est-à-dire la pratique assidue et intelligente du devoir, ce qui consiste d'abord dans la fuite de ce qui est mal, ensuite dans la facilité à discerner le bien moral, jointe à l'habitude de le vouloir et à la force de l'accomplir.

Quand je vous recommande avant tout, ami, d'avoir une bonne conduite, je ne vous prêche rien de bien difficile.

Quelles sont, en effet, les causes qui en général font dévier les jeunes gens de la route qui leur est tracée par leur raison? C'est qu'ils ont à leur disposition pour le moment actuel des sommes plus ou moins considérables; c'est que, pour l'aveir, ils ont en perspective une certaine fortune; c'est qu'il leur est facile d'abuser de leur temps.

Or, ces causes de perversion morale n'existent presque jamais pour le jeune ouvrier, de même qu'elles n'existent ordinairement pas pour le jeune artiste. En général, ni l'un ni l'autre n'a d'argent à dissiper, de fortune à étendre, de temps à

perdre; et la nécessité impérieuse du travail les préserve l'un et l'autre des mauvais conseils que donne l'oisiveté. Mais l'artiste est plus exposé à tomber dans des excès, parce qu'il peut arriver que quelques facultés de l'intelligence, développées en lui outre mesure, prennent une tendance malade qui réagit sur sa raison. L'ouvrier n'a pas à craindre ces écarts de l'imagination surexcitée. Une heureuse nécessité l'oblige au travail manuel; l'emploi utile de tous ses moments le met à l'abri de la plupart des séductions; et la folie des passions ne peut guère trouver de place entre la fatigue du jour et le repos de la nuit.

Il lui est donc bien facile de laisser la raison exercer seule sur ses actions un empire que les passions lui disputent si peu, d'imposer le silence et le calme à la fougue de son âge, et de se préserver de tous les excès.

Ainsi il assurera le bonheur de sa vie; car pour l'ouvrier, la bonne conduite est tout. C'est grâce à elle qu'il jouit de l'estime des autres et de la sienne propre; par elle qu'il a le corps dispos et l'esprit tranquille, par elle que le travail est soutenu, le salaire assuré, la vie douce; sans elle, point de repos pour son âme incessamment ballottée d'une faute à un repentir et d'un repentir à une faute. Se bien conduire serait pour lui le plus habile calcul, si une conduite irréprochable, le premier devoir. Mais enfin soit par devoir, soit par calcul, avez une conduite irréprochable, le bonheur est là, il n'est que là: tout le monde le comprend; tout le monde en convient.

Le vin et la Fièvre typhoïde

L'agent propagateur de la fièvre typhoïde, connu sous le nom de bacille d'Eberth, est, dans la plupart des cas, introduit dans l'organisme par l'eau que l'on boit, dit un auteur dans le Journal de Médecine de Bordeaux. Comme on s'accorde à reconnaître au vin une action antiseptique, il était intéressant au point de vue de la santé publique, de déterminer, en premier lieu, si cette réputation concernant le bacille de la fièvre typhoïde était justifiée; en second lieu, si l'action de l'eau variait avec les diverses sortes de vin; enfin si l'action microbicide du vin était diminuée d'une manière sensible par le mélange d'eau avec le vin, dit "The Wine and Spirit Journal". La solution de ce problème ne pouvait être due qu'au travail d'experts en bactériologie. Ce travail a été entrepris par deux savants de Bordeaux, MM Sabrayès et Mercandier, qui ont réussi à prouver que des vins conservés longtemps en bouteilles sont stériles, tandis

Geo. Morissette

MARCHAND-PLOMBIER

35 37 DU PLATON
TROIS-RIVIERES

PLOMBIER, FERBLANTIER,
GAZIER ET COUVREUR

Agent pour le Gaz
Acetylene

SPECIALITE:

Pour la pose d'Appareils de chauffage à eau chaude
Vapeur et Air chaud

VOIR EN MAGASIN LES

FOURNAISES,

RADIATEURS.

BAINS, CLOSETS

tous les matériaux nécessaires à cette fin.

AGENT

POUR LES COUVERTURES
ET PLAFOND METALLIQUES

TORONTO.



que les vins en fûts, dont on tire une certaine quantité tous les jours, contiennent des bactéries.

En raison de cette propriété générale, les vins embouteillés depuis longtemps peuvent être considérés comme convenant à l'usage des chirurgiens en l'absence d'autres antiseptiques. Certains praticiens de la campagne qui, depuis longtemps se doutaient de la stérilité des vins embouteillés, en ont employé comme antiseptiques.

Quant à la fièvre typhoïde, les expériences semblent avoir démontré indubitablement que les vins purs exercent une action puissante sur la bacille d'Eberth, mais que cette action varie en intensité avec la nature et la qualité des vins. Les vins blancs sont plus actifs que les vins rouges et parmi les vins blancs, le champagne occupe le premier rang.

L'acidité de ces vins peut être considérée comme l'agent antiseptique prépondérant et le degré d'acidité est la mesure de la valeur antiseptique des vins. Cela est prouvé par le fait que si en employant un alcali, cette acidité est diminuée, le bacille d'Eberth conserve d'autant plus d'activité que le degré d'acidité a été plus amoindri.

L'alcool, dans la limite de huit à quinze degrés, a à peine quelque influence sur le pouvoir bactéricide du vin.

L'addition d'eau au vin, qui atténue la proportion de tous les éléments constitutifs du vin a le même effet sur son pouvoir antiseptique; ainsi un vin rouge ordinaire qui tuait le bacille d'Eberth en deux heures, de mandait quatre heures pour produire le même résultat quand il était dilué dans un égal volume d'eau. De même, un champagne qui stérilisait le microbe en dix minutes, ne produisait le même effet qu'au bout d'une heure et demie, quand on en doublait le volume par l'addition d'eau.

La différence, toutefois, n'est pas aussi marquée, quand la présence de soufre dans le vin est perceptible. A ce propos, les savants de Bordeaux ont exprimé le désir que les douanes des Etats-Unis soient plus tolérantes au sujet de la quantité d'acide sulfureux contenue dans les vins blancs doux du district de la Gironde, d'autant plus que ces vins ne peuvent pas acquérir leurs qualités exceptionnelles sans l'action de cet acide.

Province de Québec.
District des Trois-Rivières.
COUR SUPERIEURE

No 408.
Dame Léopoldine Dessureault,
épouse commune en biens de
Valère Trottier, forgeron de la
paroisse de St-Stanislas, dument
autorisée à ester en justice,

Demanderesse,
vs
Le dit Valère Trottier, du
même lieu,

Défendeur
Une action en séparation de
corps a été intentée par la
Demanderesse contre le Défendeur

BLONDIN & DESY
Procureurs de la Demanderesse
Trois-Rivières, 2 Janvier 1908

PACIFIQUE
CANADIEN

HORAIRE
Départ de Trois-Rivières
Pour Montréal,
2.45 a. m. jour de semaine
6.30 a. m. " " "
11.25 a. m. " " "
3.52 p. m. tous les jours
Départ de Trois-Rivières
Pour Québec
3.38 a. m. jour de semaine
7.00 a. m. " " "
12.26 p. m. " " "
4.43 p. m. tous les jours
7.10 p. m. Dimanche seulement.

Départ de Trois-Rivières
Pour Grandes Piles
7.00 a. m. jour de semaine.
Départ de Trois-Rivières
Pour Shawinigan Falls
7.15 a. m. jour de semaine
5.00 p. m. " " "
D. CHENEVERT,
Agent.

Le Sirop des Enfants du Dr Coderre

—fait d'après la formule d'un médecin de famille qui était également professeur de Matière Médicale—le Dr J. E. Coderre.

Le remède le plus inoffensif pour les bébés, quand ils font leurs dents ou qu'ils souffrent de toux, rhume, coliques, diarrhée, et de douleurs qui les empêchent de jouir d'un sommeil réparateur.

50 ans d'usage ont prouvé son efficacité.

Chez les marchands—ou par la poste—25c la bouteille.

Wingate Chemical Co., Limited
Montréal, Can. Seuls propriétaires.

GAGNEZ \$2000 PAR SEMAINE

Nous avons quelques positions vacantes pour hommes et femmes désireux prendre des commandes pour un article qui se vend à vue dans chaque maison. Pas en vente chez les marchands. Vous pouvez facilement vous faire \$20.00 par semaine. Plusieurs de nos représentants gagnent même plus. Ecrivez pour plus amples informations avant mercredi prochain à, The R. H. Company, Dept. A, No 207, rue St-Jacques, Montréal.

PELLETIERIES

JE PAIE les plus hauts prix de marché pour tous genres de Fourrures non-préparées, Cire d'Abelles et Cire d'Alcornoque.

W. H. PELLETIER
1000, rue St-Jacques, Montréal, P. Q.

BUVEZ FOX-HEAD

Notes Locales

NEUVAINES

La neuvaine de St-François-Xavier commencera samedi matin à 9 heures à la cathédrale et sera prêchée par les Révérends Pères Adam et Ls. Lalande, Jésuites. Voici les heures des offices : à 9 heures a. m. messe et sermon, pour les dames seulement ; à 2 heures p. m., pour tout le monde ; le soir à 7.15 heures, salut et bénédiction du St-Sacrement pour les hommes seulement.

Changement d'heure

Les vêpres les deux dimanches de la neuvaine auront lieu à 3 hrs. p. m., au lieu de 2.15 hrs. Cette neuvaine sera suivie, nous n'en doutons pas, par toute la population catholique, car la renommée des Pères Lalande et Adam comme orateurs sacrés est assez connue pour qu'on ne puisse pas douter du succès de cette neuvaine.

Un élégant costume sied à tout le monde. Le Fit-Rite, chez Bondy & Beaulac a été établi pour votre utilité et rencontrer votre bon goût.

LE MERCREDI DES CENDRES

Le mercredi des Cendres a été observé cette année et tous les bureaux publics étaient fermés. La partie religieuse a attiré des centaines de personnes dans toutes les églises.

La Tempête à Trois-Rivières

Les voyageurs du C. P. R., lors de la tempête de lundi sont restés en panes aux Trois-Rivières. Le train, tiré par quatre locomotives, avec une puissante charrie, était de six heures en retard.

La ville de Trois-Rivières a été littéralement envahie, par les voyageurs des trains de Québec dont trois se suivaient.

Les Trifliviens ont dû nourrir et abreuver les voyageurs de trois trains restés en panne, par suite de la tempête de neige, et ces voyageurs ont paru satisfait quoiqu'on en ait écrit dans certains journaux de l'étranger.

Meubles de salon de toute valeur et de tout prix chez Laurin & Cie.

MORT SUBITE

Melle A. Hamel de Montréal, est morte subitement la nuit dernière chez son beau-frère, le sous-chef de police M. Louis Hamel, où elle était en promenade.

Melle Hamel comptait parmi la population trifluvienne de nombreux amis qui ont appris avec peine la triste nouvelle. Le coroner n'a pas jugé à propos de procéder à une enquête.

PERDU

Il a été perdu, depuis le commencement du mois de février. Un chapelet en nacre de perle, soit dans la cathédrale ou sur le parcours de la cathédrale à aller jusqu'à la rue Des Forges près de l'Hotel Houde.

On est prié de le rapporter au bureau du "Trifluvien" s'il a été trouvé.

N'oubliez pas que vous trouverez les Aventures de Buffalo Bill, et celles de Nick Carter, à la librairie P. V. Ayotte.

Feu M. Alphonse Balleux

Lundi matin avait lieu à l'Eglise Paroissiale, les funérailles de M. Alphonse Balleux fils de M. Napoléon Balleux journalier de cette ville. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Fusey. Le service a été chanté par M. l'abbé Ferron assisté de MM. les abbés Fusey et Vallé. Le deuil était conduit par M. Napoléon Balleux père du défunt et Prudent Balleux son frère. Les porteurs étaient MM. Willie Dufresne, Frank Ferron, George Buneau, Armand Lapperrière.

A la famille Balleux nos plus sincères sympathies.

(Communiqué)

N'oubliez pas que vous trouverez les Aventures de Buffalo Bill, et celles de Nick Carter, à la librairie P. V. Ayotte.

LES GRANDS JURÉS

Après l'ajournement de la Cour hier avant midi, Le président des grands Jurés Monsieur Arthur Brunelle le populaire marchand de la rue Du Platon a gracieusement invité ses confrères à visiter son magnifique établissement commercial, où chacun put admirer toutes les dernières améliorations, qui en font un magasin de premier ordre. De la cave au dernier étage y comprit le "Ware house," l'outillage, le mécanisme le plus moderne, et les marchandises de premier choix installées avec goût ont fait l'admiration de tous.

On se rendit ensuite dans le logement privé de M. Brunelle, où on dégusta un ver de vin en compagnie de la famille. Il y eut musique par Mademoiselle Brunelle et chant par M. Albert Lessard, et on se sépara après avoir dépensé une bonne heure, au milieu de la plus franche gaité, et de la plus cordiale hospitalité. Voici la liste des grands jurés, qui ont pris part à cette petite réception intime.

MM. Arthur Brunelle marchand de gros et de détail, Trois-Rivières président.

Joseph Chrétien, cult. Ste Ursule ; Albert Lessard cult. St Didace Alexis Blanchette Industriel Mont Carmel ; Armand Beaudry cult. Ste Marguerite ; Prime Julien cult. St Paulin ; Ed. Trahan cult. Yamachiche ; Arsène Laurendeau cult. Maskinongé ; Prime Gélinas cult. St Barnabé ; Joseph Lamy cult. St Léon.

S vous voulez avoir une maison confortable et avoir toutes vos aises, faites vos achats de meubles chez Alph. Laurin & Cie. Les meubles que vend cette maison ont toutes les qualités qu'on puisse désirer.

ACQUITTE

Le procès de Descoteaux qui répondait devant les petits Jurés, à l'accusation d'avoir donné une hypothèque frauduleuse, s'est terminé Mardi soir à la veillée, par un verdict de non coupable. L'accusé était défendu par MM. Blouin & Déry, et il a été remis en liberté après l'ajournement de la cour.

En Retard

Le premier convoi, sur la ligne du C. P. R. de Trois-Rivières à la paroisse des Piles, est entré en gare, pour la première fois hier, depuis la tempête de lundi. La Cour Criminelle qui avait du être suspendue, pour attendre l'arrivée des témoins, venant de cette région dans la cause de Massicotte a pu reprendre ses séances ce matin.

BUREAUX A LOUER

No 42 Rue du Fleuve.
No 232 Rue Notre-Dame.
S'adresser à
M. HENRI GODIN.

INVITATION

M. le Secrétaire de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, a reçu la lettre d'invitation suivante, de laquelle, il a accéssé réception, et qu'il communique aux membres pour information.

Montréal 4 mars 1908
M. le Secrétaire Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Monsieur,

A la demande de l'Association Forestière Canadienne, notre Chambre de Commerce vous invite à vous joindre à elle, pour prendre part à sa prochaine réunion annuelle qui aura lieu à Montréal les 12 et 13 mars, prochain.

Comme vous le savez déjà, les délibérations y seront faite tant en français qu'en anglais, et le rapport en sera aussi publié dans les deux langues.

J'ai l'honneur d'être votre dévoué,
T. BOURBONNIEKE.
Secrétaire.

Chez J. W. Britten, vous aurez tous les Aventures de Buffalo Bill et celles de Nick Carter.

Les habillements Fit-Rite sont à la portée de toutes les bourses. Bondy & Beaulac, seuls agents à Trois-Rivières.

AMUSEMENTS

Mardi gras au soir M. Arthur Cloutier et sa sœur Mlle Cécile Cloutier invitaient tous leurs amis à une partie de raquette. Tous ont répondu à l'appel de cette aimable invitation et c'est avec entrain que l'on se mit en marche à travers les champs. Au retour un succulent réveillon nous attendait. Il y eu chant et musique puis l'on se sépara à une heure avancé en emportant de cette soirée un agréable souvenir. Ont pris part à la partie de raquette Mlles. Cécile Nobert, Cécile Cloutier Yvonne Poliquin, F. Pinsonneault, Aurore Sarasin, Laura Poliquin, Berthe Bellefeuille, Judith Dussault, A. Bellefeuille, Marie-Ange Dussault, Marie Thérèse Lefort.

MM. Arthur Cloutier, Raoul Lefort, Josephat Blais, Raoul Lyonnais, J. B. Poliquin etc.

(Communiqué).

HOCKEY

Samedi soir au patinoir Laviolette, a eu lieu une partie de hockey entre les clubs Catholique et Laurier. Ce dernier ayant été déjà vaincu par le Cercle Catholique, demanda sa revanche, ce qui lui fut accordé. Cependant, ni l'une ni l'autre des équipes qui ont joué samedi, n'était réellement le Cercle Catholique ou le Laurier, c'était en grande partie des joueurs de clubs étrangers ; aussi la partie fut-elle moins intéressante. Le score final fut de 14 à 9 en faveur du Laurier.

aurez tous les Aventures de Chez J. W. Britten, vous Buffalo Bill et celles de Nick Carter.

AU SEMINAIRE

Il y aura dimanche soir, dans la salle du Séminaire de notre cité une soirée dramatique et musicale donnée par les élèves membres de l'Académie St Thomas. Les anciens élèves sont cordialement invités par les autorités de cette institutions, à assister à cette soirée.

McCRAE

Jugement sera rendu demain sur motion faite à l'effet de fixer pour le 23 courant le commencement de l'instruction du procès de l'accusé McCrae.

RETARD

Le retard subi dans la composition de notre journal, nous force à remettre à notre prochain numéro, la publication du rapport de la séance du conseil de ville, tenue hier soir. Nous pouvons cependant annoncer que lundi soir, on procédera avec l'audition des plaintes, au sujet du rôle d'évaluation.

Séminaire Saint Joseph

Extrait des listes du mois de février

Philosophie (2nd année)
1er Raoul Lacey ; 2e Jean Baptiste Messier ; 3e Arthur Beaulac ; 4e Alphonse Caron ; 5e Adélard Bellamare ; 6e Auguste Panneton.
Philosophie (1ère année)
1er Alphonse Brodeur ; 2e Avila Ferron.

Rhétorique
1er Maurice L. Duplessis ; 2nd Donat Guilmette ; 3e Louis Gailbault ; 4e Maurice Gélinas ; 5e Adélard Nobert.

Belles-Lettres
1er Hector Héroux ; 2e Donat Fréchette ; 3e Agapit Clermont.

Troisième
1er Léon Lamothe ; 2e Ernest Grenier ; 3e Philippe Auguste Lafleche.

Quatrième
1er George Panneton ; 2e Henri Thibault ; 3e Avila Brouillette ; 4e Hervé Brunelle ; 5e Ernest Fleury ; 6e Arthur Lesieur.

Cinquième
1er Théophile Boutet ; 2e Arthur Jacob.

Sixième "A"
1er Alcide Gélinas ; 2e Henri Héon ; 3e Willie Lemire ; 4e Camille Milot ; 5e Donat Cloutier.

Sixième "B"
1er Henri Beaudoin ; 2e Rémi Mayrand ; 3e Georges Biron.

Septième
1er Louis Georges Godin.



ACHETEZ

- LE -

VETEMENT

FIT-RITE

Chez

BONDY & BEAULAC

AVIS

Après dix-huit années de services, à l'emploi de la maison P. A. GOVIN

M. Henri Nobert

ouvrira au printemps prochain, un magasin de ferronneries et Quincailleries, au

No 38 Rue Des Forges

en face de la rue Badaeux. D'ici là, on pourra rencontrer Monsieur NOBERT, au No 106 Rue Saint François-Xavier ou à L'HOTEL COMMERCIALE, chez ADAMS ET NOBERT.

Huitième

1er Pierre Marchand.
N. B. Pour être inscrit sur cette liste, il faut avoir conservé les 475 des points.

LEON ARCAND Ptre.
Supérieur et Préfet des Etudes.

Chez Bondy & Beaulac, marchands-tailleurs, de Trois-Rivières, on pourra se choisir un habillement confortable et bien fait de la célèbre maison Fit-Rite.

Courrier du District

YAMACHICHE

La clôture solennelle de la grande retraite de tempérance a eu lieu samedi dernier.

La retraite étant prêché par le Rvd. Pères Barolet et Fortier Ces jours resteront inoubliables ici. Chant pieux, illuminations bien réussies, prédications touchante, tout a contribué à rendre ces fêtes brillantes et solennelles.

L'ouverture des Quarantes-Heures s'est faite dimanche dernier le 2 mars, cette cérémonie s'est faite avec une pompe et un éclat tout à fait remarquable. Notre église était bondée de fidèles, plusieurs prêtres étrangers étaient venus porter leur concours à notre zélé pasteur.

Le sermon du jour a été donné par le Rvd. Père Fortier un des distingués prédicateurs de notre retraite.

Naissances

Beaupré, M. Olive Simonne Rita, enfant de Urgel Beaupré. Parrain et marraine: Armand Gauthier et Alice Dufresne.

Leclerc—Jos. Honoré Wellie, enfant de Harrice Leclerc. Parrain et marraine: M. et Mad. H. Bettez.

Motard—M. Cécile Pauline, enfant de M. Octave Motard. Parrain et marraine: M. et Mad. Oscar Lefebvre.

Alarie—Jos. W. Napoléon, enfant de M. Moïse Alarie. Parrain et marraine: M. et Mad. Wellie Robert.

Verrette—Jos. Ls.-P. Lionel, enfant de Félix Verrette. Parrain et marraine: M. et Mad.

Philippe Alarie.
Sauvageau—M. Ross Joséphine Lorette, enfant de M. Alfred Sauvageau. Parrain et marraine: M. Ernest Sauvageau et Mlle Lorette Sauvageau.

Verrette—Marie Clara, enfant de M. Donat Verrette. Parrain et marraine: M. et Mad. Art. Verrette.

Verrette—Marie Adrienne Irène, enfant de M. Donat Verrette. Parrain et marraine: M. J. N. Verrette et Dame Théop. Ruel.

Lacey—J. Jamas Angelbert, enfant de M. R. Emmet Lacey. Parrain et marraine: M. et Mad. W. Trottier.

Bergeron—M. Blanche Antoinette Germaine, enfant de Emery Bergeron. Parrain et marraine: M. Azarias Bergeron et Mlle Athais Racine.

Dubé—Marie Germaine, enfant de M. Ernest Dubé. Parrain et marraine: M. et Mad. Ernest Boisvert.

St-Pierre—Jos. Nap. Agapit, enfant de M. Agapit St-Pierre. Parrain et marraine: M. et Mad. Nap. Lefebvre.

Robert—M.-Lse Lucinda Antoinette, enfant de Arsène Robert. Parrain et marraine: M. et Mad. Ls. Charette.

Lord—Jos. Elie Eugène, enfant d'Elie Lord. Parrain et marraine: M. et Mad. Art. Lord.

Carle—Jos. Camille Lucien, enfant de Frs Carle. Parrain et marraine: M. et Mad. François Carle, oncle de l'enfant.

N'oubliez pas

GUILBERT & MAGNY

pour votre prochaine paire de chaussure, il sont a la mode.